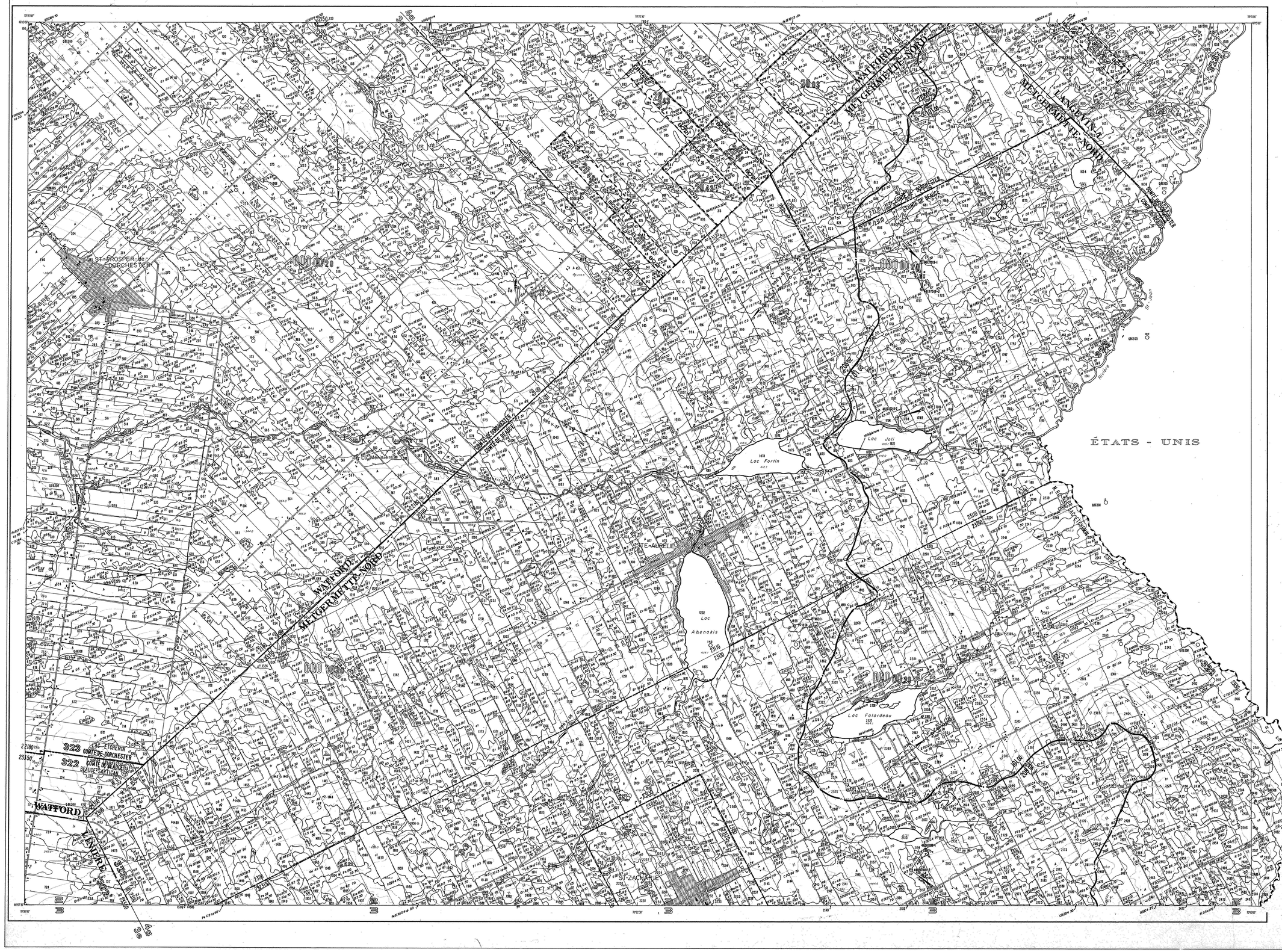

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Rembloi, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Crib, cale sèche, jetée
Amarrage, borne d'hydrovions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (M)
— — à pruche (plantation)	R (P)
Pessière	E
(épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portée totale)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (T)
— à mélèze	E (M)
— à pruche	E (P)
— à épinette noire et/ou pin rouge	E (EPR)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à épinette noire (plantation d'épinette blanche)	E (E-S)
— (plantation d'épinette de Norvège)	E (E-E)
— (plantation d'épinette noire)	E (E-E)
— (plantation d'épinette rouge)	E (E-R)
Sapinière	S
— à sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à pruche	S (P)
— à mélèze	S (M)
— sur station humide (sapin bourrelet)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — et/ou rouge (lorsque ces deux pins occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EPR)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec pruche	Pb (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (p)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — avec pruche	Pr (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (p)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec pruche	Pg (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (p)
Pinède à pin blanc et pin rouge	Pb (PR)
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à pruche	C (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	C (t)
Pruchière	P
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P (P)
— — à thuya (cèdre)	P (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — à mélèze	P (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — (plantation)	P (p)
MÉLÈZE	M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	MM (L)
— (plantation de mélèze japonais)	MM (L)
— (plantation de mélèze hybride)	MM (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (B)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (B)
— — — — — avec pin gris	BB PG	BB PG (B)
— — — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (B)
— — — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (B)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (B)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (F)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (P)
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (P)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (P)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (P)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (P)
Feuillus tolérants avec résineux	F3 R	F3 R (F)
Feuillus résineux	F R	F R (F)
Mélange de feuillus tolérants	M F	M F (M)
— — sur station humide	M F h	M F h (M)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F i
— — d'essences tolérantes	F t
— — — (plantation)	F t (p)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — — bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (BB)
— — à bouleaux jaunes	E (BJ)
— — à peupliers	E (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F i)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F t)
Plantation d'érable à sucre	Pl E
— de bouleaux jaunes	Pl BJ
— de peuplier	Pl Pe
— de peuplier hybride	Pl Pe
— de tilleul d'Amérique	Pl Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Coupe totale	ct
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants

- 10 à 50 %
- 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Coupe	cp
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TYPES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30	31-60
50	61-80
70	81-90
90	91-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70	70-30 (ans) 30-70 (ans)
80	80-40 40-80
90	90-50 50-90
100	100-60 60-100
120	120-70 70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne	Peuplé dominance de feuillus, inéquienne, inequienne entre 0 et 30 ans
Vieux inéquienne	Peuplé dominance de feuillus, inéquienne, inequienne plus de 30 ans
	Peuplé dominance de feuillus, inéquienne, inequienne, sans hétérogénéité de 30 ans
	Autres peuplements, inéquienne, inequienne et plus de 40 ans

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 30m	2 25m	3 20m	4 15m	5 10m	6 5m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60%	°
Forte	61 à 75%	°
Sévère	01 % et plus	°

Superficie minimale de pentes : 0,5 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ep 50 m ⊙
- densification
- classe de pente
- densité
- perturbation
- classe de hauteur
- classe de densité
- sous groupe d'essences
- groupement d'essences

R C3 E6 F01
- classe de pente
- classe d'âge
- densité de l'origine
- origine
- classe de hauteur
- classe de densité
- type de couvert

CARTE FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, HUBERT & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE :

CARTE FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985-86-87 / Année de publication : 1986-88 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3
Unité de gestion	34-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	2
Mode de tenure ou de gestion	000 00 20*
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	20
Bassin primaire	02
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	323
Municipalité	23150*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1070*
Région écologique	3a*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 335 LAC ETCHEMIN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L7	21-L8	
S.E.	S.O.	S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
21-L2	21-L1	
S.E.	S.O.	S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
21-E15	21-E16	

21L/1 N.O.
21L 1 N.E.

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée)